Image not found or type unknown

Paiement de la pension alimentaire

Par **Sacoche**, le **07/12/2015** à **22:35**

Bonsoir,j ai mon ami qui a un fils de 20ans...il ne L à pas vu depuis 6ans..on lui réclame 8500 euros de pension ..il faut que il paie sous 10jours...ce n est pas possible un échelonnement ???? Il n a pas les moyens.... Comment faire???peux t il faire réviser la pension????comment faire???

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés